

Des étudiants-tuteurs impliqués dans la remédiation en Bac1

Cet article s'appuie en grande partie sur la publication de Romainville et Lepage (2009) : *Le tutorat en Communauté française de Belgique ; Inventaire des pratiques, éléments d'évaluation et recommandations*, Fondation Roi Baudouin.

Vous avez dit « tutorat » ?

Le **tutorat** se définit comme une situation d'accompagnement pédagogique qui ne fait intervenir que deux acteurs : (1) le tuteur (celui qui détient une certaine expertise, sans pour autant être un professionnel de l'enseignement) et (2) le tutoré (celui qui bénéficie de cette expertise).

Le **tutorat des étudiants de Bac1** par des pairs plus expérimentés s'est considérablement développé ces dernières années dans l'enseignement supérieur. Parmi les raisons qui expliquent ce développement, on peut citer :

- la « **congruence cognitive** » qui relie un jeune étudiant et un pair plus âgé qui a franchi avec succès le cap de la première année. Cette capacité à s'exprimer dans le même langage facilite l'expression des difficultés du tutoré et leur franchissement (Romainville, 2000; Schmidt & Moust cités par Baudrit, 2000). Entre l'étudiant novice et l'étudiant-tuteur, c'est non seulement la proximité cognitive, mais aussi la proximité affective et la similitude du mode de vie qui favorisent le dialogue, dans un climat franc et convivial;
- dans un groupe de pairs, le jeune étudiant inquiet et/ou peu sûr de lui est plus (inter)actif : il pose plus de questions et reçoit plus de feedback. La convivialité des échanges avec les pairs facilite non seulement l'apprentissage, mais bénéficie aussi au soutien psychologique et à l'intégration des étudiants débutants (Romainville, 2000);
- l'**alternative économique** que

le tutorat par les pairs offre au manque structurel d'encadrement des étudiants en difficulté en Bac1. Les étudiants-tuteurs sont le plus souvent bénévoles – leur motivation est d'ailleurs l'un des « ingrédients » du soutien à la réussite des étudiants tutorés. De plus, le tutorat constitue – au même titre que les autres aides proposées par l'UCL, une réponse éthique aux cours particuliers payants pratiqués par des « écoles » privées dont la qualité des services n'est aucunement garantie.

« Si certains aspects peuvent certainement être améliorés, notamment en ce qui concerne une formation minimale dont pourraient opportunément bénéficier les tuteurs, l'expérience montre que tout le monde gagne à promouvoir des pratiques de tutorat à l'université» (Témoignage de tuteurs ADEPT-UCL, La Libre Belgique, 10/10/2011).

De nombreuses formules possibles pour le tutorat

- Il existe de nombreuses formules possibles de tutorat par les pairs, selon le profil des tuteurs, les fonctions assignées au tutorat, le type de compétences visées, etc. Par exemple :
- les tuteurs peuvent être dans une année d'étude supérieure ou dans la même année que celle des étudiants tutorés
 - le tutorat peut viser la prévention, la remédiation ou la régulation
 - le tutorat peut viser la compréhension de la matière, l'acquisition de méthodes de travail et/ou des comportements attendus à l'université
 - le tutorat peut se dérouler sous la coordination - ou non - d'un assistant ou d'un enseignant, à l'université ou en dehors, pendant ou après les cours, ...
 - l'engagement des tuteurs

peut être valorisé sous la forme d'ECTS dans leurs parcours de formation, associé à une petite rémunération ou contrepartie matérielle, ou encore entièrement bénévole

- les tuteurs bénéficient - ou pas - d'une formation pédagogique.

Mais quelles sont alors les tâches du tuteur ?

Les tâches réalisées par le tuteur peuvent être de nature très variées :

- **information générale** : répondre aux questions sur les exigences d'un cours, informer les tutorés sur les procédures académiques et administratives, etc.
- **interventions spécifiques** : clarifier ou répondre aux questions sur le contenu d'un cours, réviser un contenu de cours, aider les étudiants à préparer leurs examens et leurs travaux notés, aider les étudiants à trouver des ressources pour leurs travaux ou projets, corriger et donner un feedback sur les travaux notés, conseiller des stratégies d'apprentissage, donner des outils pour améliorer une compétence méthodologique, etc.
- **relations interpersonnelles** : encourager et donner du soutien moral, aider l'étudiant à clarifier ses objectifs d'apprentissage, référer l'étudiant à d'autres services, d'autres aides, etc.



Illustration : BenHer

suite page 2

Les ateliers iCampus : le jeudi 23 février en soirée

En journée, il est parfois difficile de participer à une formation. C'est pourquoi nous vous proposons des ateliers de formation à iCampus en soirée : le jeudi 23 février de 18h30 à 21h30.

Que vous soyez un utilisateur débutant ou plutôt avancé, ne manquez pas de nous rejoindre pour participer aux ateliers de votre choix parmi les suivants :

1. Comment motiver les étudiants via mon cours en ligne ?

Un cours en ligne est d'abord

un moyen de communiquer de nombreuses informations aux étudiants : des informations pratiques, mais aussi pédagogiques. C'est aussi un espace numérique qui permet de diffuser des ressources plus riches que les ressources papier : images, vidéos, sons, animations, ...

2. Comment guider les étudiants dans mon cours en ligne ?

Pour les étudiants, il est parfois difficile de savoir comment exploiter au mieux les différentes ressources et activités proposées dans un cours en ligne. Proposez des parcours d'apprentissage balisés dans iCampus !

3. Comment stimuler les interactions avec les étudiants à distance ?

Que ce soit entre professeur et étudiants ou exclusivement entre étudiants, il existe plusieurs possibilités d'interactions à distance via iCampus : sondages, forums, travaux, gestion de groupes, ...

4. Comment évaluer les productions des étudiants via iCampus ?

Evaluer, c'est bien plus que remettre une note ... C'est aussi donner un feedback person-

nalisé à un étudiant ou à un groupe. Et quand ce feedback se passe de tout support papier, il est plus simple à gérer.

Inscriptions via les formations IPM : <http://sites.uclouvain.be/ipm/formations>



LA QUESTION DU MOIS (SUITE)

Les **bienfaits** du tutorat par les pairs sont réciproques. Pour l'étudiant-tuteur, clarifier, simplifier, expliciter les liens et trouver des exemples lui permettent d'approfondir ses connaissances et ses compétences (capacité d'écoute et de communication, patience, sens de l'organisation, esprit d'équipe, etc.). Tutorer lui permet aussi d'affirmer sa personnalité. Cette expérience de tutorat peut être valorisée au moment de la recherche d'un emploi.

Bien entendu, l'efficacité du tutorat par les pairs n'est ni garantie ni absolue. En effet, on observe notamment que :

- la qualité du service offert par les tuteurs est variable
- les étudiants qui ne disposent pas d'un « bagage » minimum en termes de connaissances et de compétences cognitives ne trouvent pas dans le tutorat les bénéfices escomptés
- la liberté d'avoir ou pas recours au tutorat renforce les inégalités entre étudiants : comme pour les autres dispositifs d'aide à la réussite mis en place, le tutorat est généralement peu fréquenté... et l'est essentiellement par des étudiants qui évaluent correcte-

ment les exigences universitaires et leurs propres faiblesses (Romainville, 2000).

Le tutorat : des exemples et des contextes variés

En 2009, les auteurs de référence ont publié un état des lieux en Communauté française de Belgique : dans 6 établissements d'enseignement supérieur, les étudiants de 1ère année ont la possibilité de bénéficier d'un tutorat par leurs pairs plus âgés. Depuis la parution de cette revue de la question, P. Corten-Gualtieri a réalisé en 2011 un état des lieux de ce qui a été mis en place à l'UCL. Ainsi :

- En **Faculté de Droit**, depuis 2009-2010, à l'initiative du conseiller aux études (J. Laffineur) et d'une assistante (A. Frankart), une équipe de tuteurs bénévoles a été constituée dans le cadre du projet « **Aide Documentaire et Proximité Tutorale - ADEPT** ». Ces bénévoles assurent de la remédiation disciplinaire et méthodologique pour chacune des matières enseignées en droit.
- A l'**Ecole polytechnique de Louvain** (EPL), un enseignant (Pr. K. Ben Naoum) a pris l'ini-

tiative de constituer, dans le cadre des cours de mathématique et de physique, une équipe d'étudiants-tuteurs pour aider les étudiants de première année à solutionner leurs difficultés de compréhension de la matière ainsi que de méthode de travail et d'étude. Les tuteurs sont recrutés en Bac2 sur base de l'excellence de leurs résultats et de leurs compétences pédagogiques (suivi de la formation au tutorat dans l'apprentissage actif). Pour chacun des deux cours, les séances de tutorat se déroulent au 2e quadrimestre, chaque semaine durant un temps de midi. Les tuteurs sont supervisés par un(e) assistant(e) et l'enseignant, et bénéficient de la formation au tutorat organisée par l'EPL.

Des kots organisent le tutorat !

Les étudiants ne sont pas en reste en termes d'initiatives : Le **Kotangente** a été fondé pour proposer de la remédiation en mathématique et en physique aux étudiants en difficulté en Bac1. Le **Supportkot** intervient dans 2 types d'activités d'ordre méthodologique. Les 8 étudiants de

ce KAP « recrutent » également leurs amis, pour accroître leur équipe.

- En novembre (à titre de prévention), ces « anciens » livrent leur témoignage à l'occasion d'un « Atelier du blocus » organisé par Univers Santé, et proposé aux étudiants de Bac1 du Secteur des sciences et technologies, puis du secteur des Sciences humaines. A chacune de ces deux séances, une centaine d'étudiants de Bac1 ainsi que 8 à 10 « tuteurs » sont présents.
- Après les examens de janvier (à titre de remédiation), le Supportkot organise un atelier de méthodologie, avec la collaboration du service d'Aide (qui aborde les questions de santé). Une cinquantaine d'étudiants de Bac1 et une dizaine de tuteurs sont présents.

Références

Romainville M. et Lepage P. (2009). *Le tutorat en Communauté française de Belgique ; Inventaire des pratiques, éléments d'évaluation et recommandations*, Fondation Roi Baudouin.

La rédaction

Utiliser les médias sociaux à des fins éducatives

Compte-rendu d'un dossier réalisé à l'initiative du Ministère de l'éducation nationale (France) : **Médias sociaux et éducation.** Novembre 2011. Dossier disponible en ligne sur : <http://bit.ly/wT7rST>

Les médias sociaux sont quotidiennement présents dans la vie des jeunes, sous une forme ou une autre. Pour des usages de convivialité et de partage bien sûr. Mais ces médias ont des implications bien plus larges : sur la façon de concevoir les relations humaines, sur le rapport au savoir, aux sources d'information... Récemment encore, l'UNESCO réaffirmait l'importance d'éduquer les jeunes à ces médias, en attribuant à cette éducation un statut de « droit humain fondamental » (Déclaration de Fès sur l'éducation aux médias, juin 2011). Comment nous, enseignants, pouvons-nous intervenir dans cette éducation si critique pour une participation citoyenne critique et responsable ?

Les médias sociaux, ce n'est pas que Facebook !

Tout d'abord, prendre conscience que les médias sociaux sont multiples. « Les médias sociaux désignent un ensemble de services permettant de développer des conversations et des interactions sociales sur internet ou en situation de mobilité » (Cavazza, F., *Une définition des médias sociaux*, In *mediassociaux.fr*, 2009). Il existe différentes catégories de médias sociaux, dont l'une et/ou l'autre pourraient être davantage pertinentes pour vos enseignements :

- les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn...),
- les outils de partages de ressources - photos, vidéos, hyperliens... (YouTube, Flickr, Delicious, Diigo...),
- les outils de publication interac-

tive (les blogs, les wikis...),

- les outils de discussion, comme les forums, les systèmes de messagerie instantanée (MSN...) ou les systèmes VoIP (Skype...), etc.

Trois fonctionnalités fondamentales peuvent ainsi être distinguées : communication, collaboration (construction collective d'une « oeuvre »), partage de ressources.

Exemples d'utilisation

Pour s'appropriier les médias sociaux avant de les utiliser avec vos étudiants, pourquoi ne pas les utiliser pour **votre propre développement professionnel** ? Il existe de nombreux réseaux disciplinaires, de partage avec d'autres enseignants ou experts... « Mathématiques (Sémaths), Histoire géographique, éducation civique (Clionautes), Lettres (Weblettrés), Pédagogie (Pédago2.o)... » (dossier précité, p.8) Et, avec vos étudiants plus expérimentés, pourquoi ne pas leur proposer de participer à ces **réseaux d'intérêt** ?

Proposer une veille thématique en réalisant une **curation d'informations**. De quoi s'agit-il ? Il s'agit de « sélectionner puis d'éditorialiser et de partager les contenus que l'on a identifiés sur le web pour une thématique donnée. » (dossier précité, p.9). Donc de rendre disponible, sur

un site de partage de *bookmarks* (Diigo, Delicious...), sur un blog, un agrégateur (NetVibes...), un flux rss... une sélection commentée d'hyperliens. Encore mieux ? Proposer à vos étudiants, année après année, de se succéder pour réaliser cette curation ? Une manière de les rendre sensibles à l'actualisation rapide des connaissances et de leur apprendre à se tenir à jour.

Et pour les étudiants plus novices (en bac par exemple), qui ne seraient pas encore capables de contribuer à cette construction collective ? Leur proposer d'exploiter les ressources consignées par leurs aînés... en les sensibilisant à la **sélection de ressources valides et pertinentes** ! Choisir ses sources, à l'heure de l'ère de l'information, n'est-ce pas une compétence vitale à développer en priorité ?

En cas de travaux à réaliser par les étudiants, les inviter à construire collectivement leurs sources d'information, par la création d'une **liste de bookmarks partagée**. Synergie dans la recherche de ressources, commenter les sources trouvées pour les recommander (ou non) aux autres... Et bien sûr, saisir l'occasion pour rappeler aux étudiants l'importance et la manière de **citer ses sources** !

La curation vous connaissez ?

Selon la Wikipédia, la « curation de contenu (de l'anglais content curation ou data curation) est une pratique qui consiste à sélectionner, éditorialiser et partager les contenus les plus pertinents du Web pour une requête ou un sujet donné. La curation est utilisée et revendiquée par des sites qui souhaitent donner une plus grande visibilité et une meilleure lisibilité à des contenus (textes, documents, images, vidéos, sons...) qu'ils jugent utiles aux internautes et dont le partage peut les aider ou les intéresser ».

En gros, il s'agit de récolter sur la base de mots-clés définissant un thème (un peu comme une recherche multiple sur Google), les articles récents publiés sur l'Internet. Le curateur les valide, en rédige une synthèse et les publie alors sur une nouvelle page (un peu comme sur un Blog) qui agit comme un agrégateur de contenus. Ces informations ainsi synthétisées peuvent être diffusées largement au travers de nombreux réseaux sociaux comme Facebook, Twitter ou Google+. Voici un outil pour faciliter le travail des enseignants ou des étudiants curateurs :



Scoop.it vous permet de créer des *Topics*, des thèmes définis par des mots-clés et des lieux de recherche (des Blogs, des pages Facebook, ...). Il vous propose les trouvailles les plus récentes et après validation, vous décidez ou pas de les publier sur la page publique du *Topic* en question. Une façon de conserver les *bookmarks* les plus intéressants pour vous mais surtout de les partager et les communiquer aux personnes qui vous suivent sur Twitter (vos abonnés) ou à vos cercles (d'amis ou de collègues) sur Google+.

Panorama des médias sociaux



«Les médias sociaux désignent un ensemble de services permettant de développer des conversations et des interactions sociales sur internet ou en situation de mobilité». (Cavazza, Frédéric, *Une définition des médias sociaux*, In *mediassociaux.fr*, 2009)

L'inscription aux formations est obligatoire

En ligne, dans l'agenda de notre site :

<http://www.uclouvain.be/ipm>

A vos agendas

Le 8 mars 2012, nous vous proposons de venir réfléchir avec nous aux compétences transversales de communication orale et d'esprit critique. Réfléchir ? Oui, mais pas seulement, car nous nous attacherons à deux questions très concrètes : comment reconnaître dans les travaux des étudiants le développement de ces compétences et quelles en sont les indicateurs ? Comment construire un dispositif, une situation qui favorisera les apprentissages de ces compétences par les étudiants ?

Bienvenue avec vos questions et vos idées au Coubertin 01 pour débattre de ces questions bien actuelles et repartir mieux outillé.

Mémo du mois

Ce mois-ci, l'IPM vous propose un **mémo consacré au soutien de la réussite en Bac1**. Depuis plusieurs années, l'UCL est résolument engagée dans la compréhension des mécanismes qui influencent la réussite et dans la mise en place d'actions efficaces qui favorisent la transition secondaire-université et une bonne intégration des étudiants et étudiantes sur nos campus. La clarté des attentes et des exigences, le tissage des liens sociaux, le sens apporté aux connaissances et compétences à développer, l'accessibilité des enseignants et des services d'accompagnement ainsi que les ressources mises à disposition sont fondamentaux pour assurer cette intégration harmonieuse et le développement humain des étudiants. Bonne lecture !

Février

Mardi 14

Construction et Transmission des Savoirs

Sylviane BACHY, Michèle GARANT, Nathalie KRUYTS et Marcel LEBRUN (IPM)

Lieu : IPM, Grand-rue, 54, LLN **Horaire :** de 9h à 17h

Jeudi 23

Les ateliers iCampus

L'équipe iCampus (IPM)

Lieu : Socrate 25 LLN **Horaire :** de 18h30 à 21h30

Mardi 28

Animer un débat à l'université

Thierry DE SMEDT (COMU), Michèle GARANT, Marcel LEBRUN et Isabelle MOTTE (IPM)

Lieu : Socrate 23 LLN **Horaire :** de 9h à 12h

Mars

Jeudi 8

Communication orale et esprit critique : comment développer et évaluer ces compétences chez nos étudiants ?

Marcel LEBRUN, Caroline LETOR et Pascal WARNIER (IPM)

Lieu : COUB 01, LLN **Horaire :** de 9h à 13h

Avril

Jeudi 26

Préparer nos étudiants à s'insérer dans la société : c'est possible dans nos auditoriums !

Etienne BOURGEOIS (Université de Genève), Dominique LAGASE VANDERCAMMEN (ICHEC), Philippe FONCK et Marie-Christine RAUW (CIO), Delphine DUCARME (EPL), Denis SMIDTS et Pascal WARNIER (IPM)

Lieu : COUB 01, LLN **Horaire :** de 9h à 13h

Résonances

Bulletin mensuel d'information pédagogique



Institut de pédagogie universitaire et des multimédias

54, Grand-rue
B-1348 Louvain-la-Neuve
Tél : 010/ 47 89 40
Fax : 010/ 47 89 39
<http://www.uclouvain.be/ipm>

Rédacteur en chef :
Marcel Lebrun

Attachée à la rédaction :
Pascale Corten

Editeur responsable :
Michèle Garant

Rédaction

Sylviane Bachy
Thérèse Bouvy
Pascale Corten
Françoise Docq
Frédéric Fervaille
Michèle Garant
Brigitte Kerpelt
Nathalie Kruyts
Marcel Lebrun
Caroline Letor
Nicole Marion
Frédéric Minne
Isabelle Motte
Denis Smidts
Isabelle Smits
Leticia Warnier
Pascal Warnier
Pascale Wouters

Mise en page
Brigitte Kerpelt

Tirage
3500 exemplaires

Imprimerie de La Sarte



Université
catholique
de Louvain

"Résonances" est adressé à tous les membres du personnel académique et scientifique de l'UCL de même qu'aux responsables et aux secrétariats des écoles, instituts et services. Les autres membres de la communauté universitaire desservis par le courrier interne le recevront sur simple demande.